

# Cahier des charges et règlement du Concours du visuel « Monti'Geek Convention 2024 »

## Sommaire

1. La dénomination et l'objet du concours.....	page 2
2. Participants, conditions de participation et d'inscription.....	page 2
3. La production.....	page 2
4. Les règles de présentation.....	page 3
5. La propriété intellectuelle et droit à l'image.....	page 3
6. Le jury et la détermination des gagnants.....	page 3
7. Le calendrier du concours.....	page 3
8. Les récompenses et la remise des prix.....	page 3
9. L'édition de la production gagnante.....	page 3
10. L'acceptation du règlement.....	page 3

## **1. Dénomination et objet du concours**

Le Centre Social AMISC, en partenariat avec la ville de Montivilliers, la DLLC, la CLCV, le FabLab de Montivilliers, les chevaliers du littoral, Norman'Geek, la Mission Locale, l'AHAPS, et l'Antre du Meeple, organise le concours du meilleur visuel « Monti'Geek Convention 2024 ».

L'objectif de ce concours est de créer un visuel afin d'annoncer la Monti'Geek Convention 2024. La production ayant obtenu le plus de voix sera diffusée dans la ville de Montivilliers et ses alentours sous forme d'affiche, flyer, publication Facebook, et autre moyen de communication. Les premiers lauréats recevront une récompense. Les autres créations seront mises en valeur dans le cadre d'une exposition.

## **2. Participants, conditions de participation d'inscription**

- Le concours est ouvert à tous les artistes amateurs de Montivilliers ou scolarisés à Montivilliers.
- La participation peut se faire à titre individuel ou à titre collectif (3 personnes maximum). Il est interdit de remettre un même projet sous différents noms sous peine d'exclusion du concours.
- Les participants doivent obligatoirement s'inscrire au concours auprès du Centre Social AMISC et en complétant le bulletin de participation à la fin du présent document.
- Les organisateurs du concours se réservent le droit d'exclure du concours tout participant qui ne respecte pas toutes les conditions et obligations mentionnées dans le présent règlement.
- Seront éliminés du concours les projets non-conformes au cahier des charges, reçus en mauvais état ou hors délai.

### **3. La production**

Les participants devront tenir compte des points suivants :

- Le visuel doit être original, coloré et en lien avec la pop culture.
- Il pourra être fait numériquement, ou sur du papier cartonné de type papier canson.
- Sur le visuel devront apparaître les éléments suivants :
  - > Monti'Geek Convention 2024
  - > Des illustrations ou textes en rapport avec les différentes activités possibles de l'évènement (Rétrogaming, Cosplay, jeux vidéo, jeux de société, jeux de figurine, prévention, exposition).
  - > Un bandeau blanc en bas de l'affiche pour y insérer différents logos.
  - > Un emplacement pour inscrire la date, le lieu (Gymnase Christian Gand à Montivilliers), les horaires de l'évènement (10h-18h), et le spectacle d'ouverture (vendredi 1<sup>er</sup> mars 2024 de 19h à 22h)

### **4. Règles de présentation**

- **Les productions doivent être déposées ou envoyées au Centre Social AMISC, le vendredi 24 novembre 2023 au plus tard.**

- Les productions se composent comme suit :

> Format A3

> Aucun visuel ne sera remis aux participants à l'issue du concours.

- Pour les productions numériques, le fichier source de la production doit être fourni avec l'affiche.

### **5. Propriété intellectuelle, droit à l'image**

- La propriété intellectuelle et les droits relatifs à la création reviennent au participant. Le participant garantit que sa création lui est propre.

- Le participant devra noter l'initiale de son nom, et son prénom en bas à droite de l'œuvre (hors bandeau).

- Le participant dégage les organisateurs de toute responsabilité en cas de réclamation d'une tierce personne revendiquant une atteinte à ses droits.

- Les participants autorisent expressément les organisateurs, à titre gratuit, à publier, communiquer, exposer et divulguer oralement, graphiquement ou par écrit les productions présentées dans le cadre de ce concours. Chaque participant accepte d'être médiatisé (photo) et autorise les organisateurs, à exploiter son droit à l'image sur tous les supports de communication attachés au présent concours.

Accord parental requis si le participant est mineur.

L'œuvre ne pourra faire l'objet d'aucune contrepartie financière en dehors du lot prévu pour les gagnants du concours.

### **6. Le jury et la détermination des gagnants**

Le jury est souverain et se réunira entre le 28 novembre et 9 décembre 2023 afin d'élire les gagnants par catégorie et le grand gagnant. Il est composé d'un représentant du Centre Social AMISC, de cinq représentants des organisateurs, d'un représentant du service communication de la Ville de Montivilliers, et deux jeunes inscrits du centre social AMISC et au service enfance éducation jeunesse de la ville de Montivilliers.

### **7. Le calendrier du concours**

- Inscription : le dépôt du visuel fait office d'inscription \*
- Date limite d'envoi des dossiers : le 27 novembre 2023
- Publication du nom des gagnants : en décembre 2023
- Remise des prix lors de la convention

### **8. Les récompenses et la remise des prix**

- Les 1<sup>er</sup> prix : les gagnants (ou le collectif) recevront un bon d'achat
- **La remise des prix aura lieu lors de la convention.**

## 9. Edition et affichage de la production gagnante

Les organisateurs proposeront au gagnant du 1er prix d'utiliser son œuvre dans le cadre de la communication autour de la Monti'Geek Convention 2024.

## 10. Acceptation du règlement

La participation à ce concours implique une acceptation entière et sans réserve de ce présent règlement et de ses éventuels avenants. En cas de force majeure, l'organisation se réserve le droit de reporter, d'écourter, de proroger ou d'annuler ce concours.

Remplir le document suivant avec ses coordonnées et celles du responsable légal si le (la) participant(e) est mineur-re.

Bulletin de participation :

Nom..... Prénom.....

Age .....

Coordonnées : adresse postale.....

Email :.....

N° de téléphone :.....

Responsable légal :

Nom..... Prénom.....

Coordonnées : adresse postale.....

Email :.....

N° de téléphone :.....